



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Forum mondial de la sécurité routière****Groupe d'experts chargé d'élaborer un nouvel instrument juridique régissant la circulation des véhicules automatisés****Neuvième session**

Genève, 2-5 décembre 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la neuvième session***

Qui s'ouvrira en présentiel au Palais des Nations, à Genève, le lundi 2 décembre 2024, à 14 h 30, dans la salle VIII**

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Points à retenir de la session de septembre 2024 du Forum mondial de la sécurité routière (WP.1).
3. Activités menées depuis la session de mai 2024.
4. Activités de fond.
5. Échange de vues et d'informations sur les activités nationales et régionales.
6. Élaboration d'un rapport à l'intention de l'organe de tutelle.
7. Questions diverses.
8. Élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence.
9. Prochaine session.

* Pour des raisons d'économie, les représentantes et représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (<https://unece.org/transport/road-traffic-safety>).

** Les représentantes et représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1007296>. Les communications relatives à l'organisation de la session seront envoyées aux représentantes et représentants dûment inscrits. Ils recevront leur badge numérique par courriel après avoir obtenu leur accréditation. Les badges numériques peuvent être téléchargés et utilisés au moyen d'un appareil mobile ou être imprimés. De plus amples informations sont présentées dans la vidéo disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=GtItcHpaiyE>. En cas de difficulté, les représentantes et représentants sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 75716 ou 75964). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unece.org/practical-information-delegates>.



10. Adoption de la liste des décisions de la neuvième session.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire de la session.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2024/4.

2. Points à retenir de la session de septembre 2024 du Forum mondial de la sécurité routière (WP.1)

Le Groupe d'experts sera informé des activités pertinentes menées par le Forum mondial de la sécurité routière (WP.1) à sa quatre-vingt-neuvième session.

Il souhaitera peut-être être informé des résultats des débats tenus par le WP.1 concernant la révision du mandat du Groupe à la lumière des décisions prises par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa session de février 2023.

3. Activités menées depuis la session de mai 2024

Le Groupe d'experts sera informé des résultats de l'examen ligne par ligne des instruments juridiques internationaux existants sur la circulation routière (à savoir les Conventions de 1949 et de 1968 et les résolutions de 2018 et de 2022).

Document(s) : Exposé de la Suède et du Royaume-Uni (août 2024).

4. Activités de fond

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être reprendre le débat sur 1) la notion de « conducteur », 2) les rôles de l'être humain lorsque le système de conduite automatisé assure la tâche de conduite dynamique, 3) la définition des règles de la circulation en tant que prescriptions relatives aux conducteurs et aux usagers de la route, et 4) la sécurité routière et la conduite automatisée de manière plus générale. Pour ce faire, il voudra sans doute tenir compte des résultats de l'examen ligne par ligne des Conventions de Genève et de Vienne sur la circulation routière, notamment de l'exposé élaboré à la réunion informelle d'août 2024.

Document(s) : Exposé du secrétariat intitulé « Status of the discussion on 29 August 2024 »

Le Groupe d'experts invite les experts nationaux, les universitaires et les professionnels du secteur à faire des exposés susceptibles de contribuer aux activités de fond du Groupe.

Le Groupe d'experts discutera des prochaines étapes de ses travaux d'ici à avril 2025.

5. Échange de vues et d'informations sur les activités nationales et régionales

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être procéder à un échange de vues et d'informations sur les activités liées aux véhicules automatisés menées aux niveaux national et régional.

6. Élaboration d'un rapport à l'intention de l'organe de tutelle

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être reprendre l'examen du rapport qu'il doit soumettre à son organe de tutelle, sur la base des annexes aux rapports de session.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2024/3.

7. Questions diverses

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner la proposition de l'expert de la Suède visant à ce que les travaux soient menés les uns à la suite des autres et non en parallèle.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2024/6.

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être décider du mode de fonctionnement qu'il adoptera entre les sessions officielles.

Il souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

8. Élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence

Conformément aux documents ECE/EX/2/Rev.1 (Directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement d'équipes de spécialistes sous l'égide de la CEE-ONU) et TRANS/WP.1/100/Add.1 (Mandat et Règlement intérieur du Groupe de travail sur la sécurité et la circulation routières (WP.1)), le Groupe d'experts sera invité à élire un(e) président(e) et deux vice-président(e)s, qui entreront en fonction au début de la première session de l'année suivant leur élection.

9. Prochaine session

La prochaine session du Groupe d'experts devrait se tenir du 28 au 30 avril 2025.

10. Adoption de la liste des décisions de la neuvième session

Le Groupe d'experts sera invité à adopter la liste des décisions établie pendant la session.
